

Le 27 janvier 2022

Toutes et tous ensemble, imposons l'augmentation des rémunérations !



ROUEN, le 20 janvier 2022

Avec plus de 20 ans de décrochage du point d'indice par rapport à l'inflation, aggravée par le gel depuis 12 ans et le démantèlement des carrières, le gouvernement poursuit, dans la droite ligne de la loi dite de « transformation de la Fonction publique », une politique d'austérité qui conduit à terme à la perte de l'attractivité de la Fonction publique et à l'affaiblissement du service public.

A cela, s'ajoute le blocage des carrières mis en place dans notre collectivité et toutes les catégories sont touchées sans exception ! Et après, la Direction s'étonne du manque d'attractivité du Département de Seine-Maritime alors que la seule perspective pour gagner plus est de devenir encadrant, qu'on en ait les compétences et l'envie ou non...

Gel du Point d'indice

La perte de pouvoir d'achat du point par rapport à l'indice des prix à la consommation s'élève à **18 %** depuis le 1er janvier 2000 !

En juillet 2018, la perte mensuelle par catégorie était la suivante :

Catégorie C

- adjoint, 11^{ème} échelon : **- 278 €**
- ppal 2^{ème} classe, 12^{ème} échelon : **- 315 €**
- ppal 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, : **- 353 €**

Catégorie B

- rédacteur, 13^{ème} échelon : **- 377 €**
- ppal 2^{ème} classe, 13^{ème} échelon : **- 400 €**
- ppal 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon : **- 440 €**

Catégorie A

- attaché, 11^{ème} échelon : **- 503 €**
- ppal, 9^{ème} échelon : **- 600 €**
- hors classe, éch. spécial : **- 729 €**

Blocage des carrière au CD76

Avec les lignes directrices de gestion définies par le CD76 en 2020, la collectivité ralentit, voire bloque les carrières des agents en mettant des critères plus restrictifs que ceux prévus par le statut.

Catégorie C

Etre à l'échelon 8 au lieu du 6 pour passer principal 2^{ème} et 1^{ère} classe, soit 3 à 4 ans de plus. Un adjoint perd ainsi 1236 € brut sur 4 ans.

Catégorie B

Le CD76 n'autorise qu'une nomination par ancienneté pour une par examen professionnel, au lieu d'un ratio de 1 pour 4 ! Cela fait perdre 3 avancements pour chaque réussite à l'examen chaque année !

Catégorie A

Pour passer principal ou classe exceptionnelle, le CD76 exige de l'encadrement... Les agents qui souhaitent voir évoluer leur carrière et leur rémunération, n'ont qu'une option : encadrer même s'ils n'ont pas l'appétence ou les compétences pour...

DE L'ARGENT, IL Y EN A !

(Source : OXFAM France, 2022)

💣 Depuis la pandémie, les milliardaires français ont engrangé 236 milliards, ce qui permettrait de quadrupler le budget de l'hôpital public ou de distribuer 3 500 € à chaque français !

💣 Les 5 premières fortunes de France ont doublé leur richesse, elles possèdent à elles seules autant que les 40% les plus pauvres en France.



Pour nos salaires, nos pensions et retraites, la CGT revendique :

- ✓ Une augmentation immédiate de la valeur du point de 10% ;
- ✓ Une revalorisation significative et immédiate des pensions et retraites ;
- ✓ Le rattrapage des pertes accumulées;
- ✓ L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- ✓ L'abrogation de toutes formes de rémunération et de carrière au mérite et du RIFSEEP (RID au CD76) ;
- ✓ Un déroulement des carrières tout au long de la vie professionnelle.

Tous ensemble le 27 janvier 2022, participons nombreux aux manifestations et mobilisations en Seine-Maritime :

ROUEN,	10H30	Cours Clémenceau
DIEPPE,	10H30	Place Pierre SEMARD (Gare)
LE HAVRE,	10H	à Franklin (en tenue de travail)